

9, rue de St André 85 190 Venansault Tel : 02 51 07 31 50

Email: <u>direction@venansault-louischaigne.fr</u> Internet: <u>http://venansault-louischaigne.fr</u>

Madame, Monsieur,

Déjà plusieurs semaines d'école se sont écoulées depuis notre première circulaire de rentrée. J'espère que cette rentrée s'est bien passée pour vos enfants et que les nouveaux élèves se sont bien intégrés dans notre école.

## Voici quelques infos:



<u>Cartes de sorties</u>: Vos enfants de CP au CM2 ont la possibilité d'utiliser une carte de sortie pour quitter l'école certains soirs. Sachez qu'à compter du 1er octobre, si votre enfant est déjà inscrit au périscolaire, il ne pourra pas utiliser sa carte de sortie. Il devra aller au périscolaire comme annoncé au départ. Ceci pour des raisons de sécurité évidente.

<u>Pause méridienne</u>: En cas de pluie au retour du restaurant scolaire, sera proposé à vos enfants un programme éducatif sous forme de vidéo

dans certaines salles de classe pour les quelques minutes qui les séparent de la reprise des cours (20 minutes maximum).

En effet, il n'est pas possible de surveiller convenablement les 120 élèves sous le préau. Aussi, nous avons fait le choix de les faire entrer en classe au sec pour un temps calme.

Pour rappel, la pause méridienne est un temps de pause hors classe où les enseignants ne sont pas en responsabilité et où les élèves sont surveillés par nos deux ASEM Stéphanie Jaud et Emmanuelle Chatelier.



Je vous transmets l'invitation à la messe de rentrée avec bénédiction des cartables qui aura lieu ce dimanche en l'église de Mouilleron Le Captif à 11h00.

Pour les élèves présents, pensez à apporter votre cartable!

Matinée de rentrée pour les enfants qui préparent leur sacrement de la communion : les CE2 concernés par la préparation de ce sacrement vont se retrouver ce même dimanche 5 octobre à Mouilleron à partir de 09h30.



Catéchèse: Les CE-CM démarreront la catéchèse la semaine prochaine. Ils se retrouveront une semaine sur deux pendant 1h15 environ avec leurs catéchistes (Mmes Guichaoua Agnès, Renolleau Claudie, Bresson Françoise, Bourdet-Capelet Natacha, Reveillère Karine, Vangeon-Magnier Virginie, Guilbaud Hélène, Gauvain Florence et moi-même, M. Travaillé).



Cette année, nos élèves suivront différents parcours : Dieu fait

pour nous des merveilles pour les CE1, Promesse de Dieu : Vivre avec Dieu pour les CE2, Promesse de Dieu: Dieu marche avec nous pour les CM. En culture chrétienne, les CE

découvriront Zou t'es où?

Les maternelles-CP vivront des temps forts au cours de l'année ainsi que des moments d'éveil à la foi en lien avec la paroisse. La première rencontre d'éveil à la foi aura lieu le dimanche 12 octobre à Venansault à 11h. Merci à tous les catéchistes pour leur engagement.



Conseil Municipal des Enfants pour les CM1-CM2 : L'élection des futurs représentants des enfants de la commune aura lieu vendredi 10 octobre, au cours de l'après-midi. 11 candidats se présentent parmi nos élèves.

Exercice Risques majeurs: Depuis maintenant quelques années, nous avons l'obligation de réaliser un exercice de confinement en plus des exercices incendie. Celui-ci aura lieu le lundi 13 octobre au cours de la journée.

L'objectif de cet exercice est d'être prêt face à une situation de crise liée à la survenue d'un accident majeur : assurer la sécurité des élèves et des personnels, en attendant l'arrivée des secours extérieurs et appliquer les directives des autorités. Un entraînement en classe sera assuré avant l'exercice.



EPS: Ce début d'année scolaire est le temps de la reprise des activités physiques et sportives et nos élèves en sont ravis.

Cross départemental pour les CE2, CM1 et CM2 : SAMEDI 11 OCTOBRE 2025 -Cette année, l'UGSEL fête les 30 ans de son cross départemental! Celui -ci aura lieu aux Essarts. Venez nombreux encourager nos élèves!

Salon artistique à l'îlot des Arts: Les élèves des classes de Mme Guilbaud Hélène, de Mme Gauvain Florence et de M.Travaillé seront accueillis le 9 octobre prochain au salon artistique organisé par l'îlot des Arts. Ils pourront découvrir des artistes locaux et exprimer leurs émotions face à des œuvres diverses.

Médiathèque : Comme chaque année nos élèves fréquenteront régulièrement la Médiathèque.

Le mardi 7 octobre ce sont les classes de PS-MS de Mme Caillé Stéphanie, les MS-GS de Mmes Merceron Marina et Guibert Nathalie qui s'y rendront dans la matinée.

Puis le 14 octobre, la classe de Mme Beaufreton et ses TPS-PS profiteront de cet espace pour la première fois de l'année.

Nettoyons la nature- Cette année nous avons fait le choix de banaliser 5 dates dans l'année pour réaliser cette action. En effet, 2 classes partenaires vont aller sur un même parcours chaque période pour ramasser les déchets de notre commune au fil de l'année. Nous verrons ainsi en fin d'année si les Venansaltais prennent toujours soin



de leur environnement. Le jeudi 25 septembre, ce sont les CP de Mmes Bourieau et Prouteau accompagnés des CM2 de Mme Gauvain qui sont allés ramasser les déchets.

Les élèves ont arpenté les chemins avec entrain et efficacité! Lors du temps de tri à l'issue de la marche, nous avons pu tous remarquer que ce sont, en très grande majorité, des emballages qui jonchent nos chemins communaux!

Absence des enfants : Pour une absence hors maladie, vous devez demander une autorisation d'absence auprès de l'Inspecteur de l'Education Nationale. Vous veillerez à me donner une copie du courrier pour information. Voici l'adresse où envoyer votre demande :

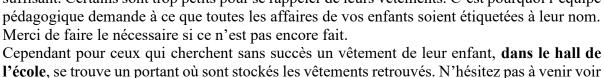
Monsieur l'Inspecteur de la Circonscription Roche Sud Bâtiment D Cité Administrative Travot **BP** 777 85 020 La Roche sur Yon Cedex

ce.0850048r@ac-nantes.fr

si besoin.

NB: Je vous invite au préalable de ce courrier à m'en informer par mail afin que je vous donne la marche à suivre.

Vêtements oubliés à l'école : Cette année encore, dès la rentrée, des élèves ont laissé des vêtements à l'école. Bien sûr, ils doivent en prendre soin et faire attention. Mais ce n'est pas suffisant. Certains sont trop petits pour se rappeler de leurs vêtements. C'est pourquoi l'équipe pédagogique demande à ce que toutes les affaires de vos enfants soient étiquetées à leur nom. Merci de faire le nécessaire si ce n'est pas encore fait.





Assurances scolaires: Début septembre, une assurance individuelle accident a été contractée par l'école. Elle couvre les dommages subis par votre enfant à titre individuel. Il est ainsi couvert 24 h sur 24, 365 jours par an. En cas d'accident:

- ✓ Pendant le temps scolaire, je me chargerai de faire la déclaration.
- ✓ Hors temps scolaire, allez sur le site de la Mutuelle Saint Christophe, dans l'espace Parents où vous pourrez remplir le formulaire.

https://www.saint-christophe-assurances.fr

A noter notre seconde matinée travaux aura lieu le samedi 11 octobre. N'hésitez pas à rejoindre <u>l'équipe de parents bric</u>oleurs!

Vacances de la Toussaint : Du Vendredi 17 octobre au soir au Lundi 3 novembre au matin.

Bien cordialement,

Le Directeur, Karl Travaillé

